

Classes transplantées

La commune attribue, via la Caisse des Écoles, des subventions auprès des directeurs d'établissements scolaires afin d'organiser des séjours éducatifs hors de la commune.

Temps périscolaire

Repas

18 agents travaillent dans nos cantines. Ils préparent plus de 100 000 repas par année scolaire. Bien que le coût de revient d'un repas avoisine les 10€ (9€60), le prix du ticket est lui plafonné à 2€50 par enfant (parfois moins ou gratuit selon la situation sociale des parents). Les frais de cantine sont pris en charge par la commune à hauteur d'environ 75% (soit plus de 700 000€). Depuis la rentrée scolaire, un repas bio par mois est proposé et il est aussi envisagé de s'approvisionner en fruits et légumes auprès de producteurs locaux.

Activités méridiennes

Pendant la récréation de midi, des activités sportives et artistiques telles l'initiation au tennis ou aux sports collectifs, des cours de théâtre, l'apprentissage de la danse, de la musique et du chant, sont gracieusement proposées aux enfants pour les occuper.

Études

La municipalité propose des études dirigées pour les élèves des écoles élémentaires et les collégiens. Ils sont encadrés par des personnes de l'IFAPE diplômées. La commune verse 15 000€ par an à cet organisme. La participation parentale s'élève à 2€20 par cours.

Service minimum

En période de grève de l'Éducation nationale, les employés municipaux assurent le service minimum d'accueil prévu par la loi en occupant les enfants pendant la journée afin de ne pas pénaliser les parents dans leurs activités.

Les mercredis et vacances scolaires

Le Club Découverte

Le Club Découverte et ses deux animateurs offrent de nombreuses activités aux enfants de 6 à 11 ans durant les vacances scolaires. Son rôle ? Développer la créativité et l'esprit de découverte des jeunes à travers la culture et le sport (ateliers créatifs, rencontres avec des artisans, découverte de l'environnement, tournois...).

École des sports

Tout au long de l'année les jeunes âgés de 6 à 12 ans ont la possibilité de s'inscrire gratuitement à l'École Municipale des Sports. Au cours de ces activités du mercredi de 10h à 12h, les animateurs du complexe sportif proposent aux enfants de s'initier de manière ludique à différents sports.

École de natation

En juillet et août, au départ du quartier de la Fourmigue, les petits Beaussétans de 6 à 12 ans peuvent profiter de 8h30 à 12h30, des joies de la natation sur la plage du Casino de Bandol. Sous la responsabilité d'un maître nageur diplômé et de plusieurs animateurs, les enfants se voient proposer des cours de natation ainsi que des activités balnéaires dans un périmètre sécurisé. Les inscriptions se font pour un montant forfaitaire de seulement 6€ la semaine (21€ pour le mois).

Ados, bougez-vous !

Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, de février, de Pâques et d'été, le service municipal des sports et de la jeunesse propose l'opération « Ados bougez-vous au Beausset » destinée à un public de 11 à 17 ans. De multiples activités (sports, culture, loisirs) encadrées par des animateurs diplômés sont proposées pour une participation symbolique. L'originalité de l'opération réside dans la réalisation par le groupe d'une action citoyenne au bénéfice de la collectivité.

Actions initiées par la commune auprès de l'Éducation nationale dans le cadre de l'apprentissage de la citoyenneté

Dans le cadre du parrainage de la flottille d'hélicoptères de sauvetage et de service public 35F

Les élèves de l'école primaire André Malraux et du collège participent régulièrement au concours des villes-marraines. Le travail d'échanges assidu des jeunes avec les équipages de la 35F a permis la réalisation d'un blog et d'un livre virtuel. Notre commune a ainsi remporté le premier prix national du concours deux années de suite. Afin de favoriser ce lien, les classes sont régulièrement invitées à visiter les installations ou des navires opérationnels.

Conseil Municipal des Jeunes

Le conseil est composé de collégiens qui souhaitent s'investir dans la vie de leur village. Élu pour un mandat de deux ans, il se réunit au minimum une fois par mois sous la tutelle d'animateurs municipaux qualifiés et assiste aux manifestations communales officielles. Leurs propositions font l'objet d'une étude sérieuse de la part de la Municipalité. Leurs projets sont autant d'idées bénéfiques pour l'ensemble de la collectivité. Notons d'ailleurs qu'ils sont à l'initiative de la chasse aux œufs de Pâques laquelle connaît un succès grandissant.

Le Beausset



Au dernier recensement INSEE, notre commune comptait environ 2000 habitants âgés de moins de 19 ans, soit 22% de la population de notre village.

Parce que la jeunesse représente notre avenir et que les actions menées au profit des jeunes Beaussétans sont au cœur de la dynamique municipale, vous trouverez dans ce document une synthèse, non exhaustive, des interventions menées par la commune en leur faveur.

> Infrastructures d'accueil

Les infrastructures d'accueil pour enfants et adolescents font l'objet d'une attention particulière en matière de travaux et d'aménagements car, au Beausset, toutes les générations doivent pouvoir profiter d'un cadre de vie agréable.

Crèche et assistantes maternelles

Futures ou jeunes mamans trouvent à l'accueil de la mairie, au Point d'Informations Communales et sur le site internet (www.ville-lebeausset.fr), la liste mise régulièrement à jour des assistantes maternelles agréées par le Conseil Général du Var.

L'association Matern'land regroupe les assistantes maternelles indépendantes du Beausset.

La crèche associative « Lou Pitchoun » accueille les tout-petits sur inscription avec une priorité donnée aux familles beaussétanes. Les charges supplétives pour la commune s'élèvent à plus de 150 000€ et une subvention complémentaire de 40 000€ est attribuée à l'association chaque année.

Trois groupes scolaires : Malraux, Pagnol et Gavot

Composés de deux écoles maternelles (Malraux et Pagnol) et de trois écoles élémentaires (Malraux, Pagnol, Gavot), ils comptent 872 élèves. Dans le cadre de ses compétences, la commune met gratuitement à leur disposition les fournitures scolaires nécessaires. Des crédits informatiques sont aussi alloués aux classes. L'entretien journalier des locaux est réalisé en interne par les agents communaux.

Le centre aéré

Attributaire d'un marché public pour un coût de 270 000€ en 2012, l'ODEL Var organise à l'attention des enfants de 3 à 12 ans, dans des locaux municipaux, un accueil périscolaire de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 18h30. Les parents participent à hauteur de 2€45 par vacation. L'organisme mandaté accueille également les enfants pendant les vacances scolaires.



Le Beausset

L'Espace Jeune

L'espace situé au complexe sportif de la Fourmigue est d'accès libre (soumis à autorisation parentale). Animé par des agents municipaux, c'est un lieu d'expression, de détente et de convivialité, entièrement consacré aux adolescents. Ils peuvent ainsi se réunir autour de jeux de société, baby-foot, consoles ou tout simplement discuter de sujets qui les préoccupent avec les animateurs. Cette structure fonctionne tout au long de l'année, hors temps scolaire.

Le polysport

Cet équipement sportif récemment déplacé quartier de la Fourmigue a été rénové et remis aux normes de sécurité. Ce terrain en accès libre est affecté à la pratique de plusieurs disciplines sportives (football, basket, handball,...).

Dans les jardins

Le jardin des Goubelets est un lieu de loisir pour les familles et dispose de jeux pour les enfants. À titre d'exemple, l'installation d'un toboggan pour un usage de 1 à 6 ans revient, pour des raisons de normes de sécurité, à environ 12 000€. L'effort sera cependant poursuivi en 2012 dans les autres jardins de la commune.

> Travaux et investissements

Pour assurer le bien-être de la nouvelle génération, des aménagements sont constamment entrepris pour assurer sécurité et confort. Le calendrier d'intervention pour les travaux dans les écoles est particulièrement étudié. Rénovation et entretien sont réalisés en dehors des heures de cours. Ainsi les vacances scolaires sont mises à profit pour effectuer les grands chantiers.



Quelques exemples tirés des trois dernières années :

- aménagement de la cour Pagnol (enrobé, revêtement sol souple...) pour 70 000€,
- création d'un nouveau dortoir, restauration de la façade et de ses éléments constitutifs pour la maternelle Malraux,
- climatisation du dortoir de la maternelle Pagnol,
- création d'un terrain multisports dans la cour de Malraux et d'installations similaires dans la cour de Pagnol,
- réhabilitation de locaux aboutissant à la création du Pôle Enfance et Vie scolaire,
- création d'un self à Malraux (200 000€),
- mise en place d'une pelouse synthétique devant la crèche,
- ajout de bouches d'aération dans les vide-sanitaires,
- reprise de l'étanchéité de la toiture à Pagnol,
- remplacement des menuiseries de la maternelle Malraux,
- achat de jeux de cour, de matériel informatique et de mobilier pour les cinq écoles,
- sécurisation des abords des groupes scolaires...



Focus :

Après de gros travaux en 2010, la mise en place d'un self-service en 2011 à la cantine de la primaire Malraux a permis de réduire le temps d'attente et renforcer la capacité d'accueil des petits Beaussetans à la cantine. Ce dispositif a fait l'unanimité auprès des élèves. La cantine Pagnol n'est pas en reste puisque, dans les mêmes objectifs, des travaux d'extension et de mise aux normes de la cuisine seront réalisés au cours de l'été 2012 pour un montant de 240 000€.

> Organisation et activités

Le PEVS : point unique pour faciliter les démarches scolaires

Sont regroupés en un seul lieu les services « inscription », « restauration » et « animation périscolaire » facilitant ainsi les démarches des familles et renforçant les moyens mis à leur disposition. Animé par cinq personnes à temps plein, à proximité immédiate des groupes scolaires et des parkings, accessible aux personnes handicapées, les parents disposent de toutes les informations pratiques pour la scolarisation maternelle et élémentaire et peuvent accomplir différentes formalités, à savoir : inscription scolaire, inscription à la cantine (vente des tickets), inscription aux activités périscolaires, méridiennes et ponctuelles proposées par la commune, inscription aux transports intra et extra-muros...

Le Bureau Information Jeunesse

Le Bureau Information Jeunesse du Beausset, situé au complexe sportif de la Fourmigue, est une structure locale de proximité faisant partie intégrante d'un réseau national. Il accueille les jeunes pour les informer sur tous les sujets qui les concernent (vacances, emploi, formation, orientation scolaire,...) Accessible à tous publics (collégiens, lycéens, travailleurs sociaux, parents) le BIJ est aussi à l'initiative de diverses manifestations : journées jobs d'été, info santé, info métiers...

Ce bureau a aussi en charge de dispenser une aide financière accordée aux familles par la Municipalité pour les vacances en séjours ODEL.

Partenaire du service sport et jeunesse, le BIJ est aussi présent à ses côtés dans ses diverses missions (stages ados, manifestations Téléthon, forum des associations,...)



Manifestations

Des événements spécialement dédiés aux jeunes sont régulièrement organisés par la municipalité. Pour n'en citer que quelques-uns : le coffre à jouets, la chasse aux œufs de Pâques, la lettre au père-Noël, la soirée DJ, la journée jobs d'été, la journée information santé...

Associations

Parce qu'elles occupent une large part dans la prise en charge des jeunes de la commune, les associations, qu'elles soient sportives, culturelles ou ludiques, verront, en moyenne, leur subvention augmenter de 2% en 2012.

Déplacements et transports

Ramassage scolaire

Deux bus de ramassage scolaire circulent matins et soirs avec deux accompagnateurs municipaux pour les élèves du Beausset afin de permettre aux enfants de rejoindre gratuitement leur école et leur domicile en toute sécurité. La prise en charge des transports scolaires intra-muros pour les écoles maternelles, élémentaires et le collège est totalement assurée par la commune pour un coût total de près de 100 000€ par an.

Sécurité aux abords des écoles

Afin d'offrir aux enfants et aux parents des conditions optimales de sécurité aux abords des groupes scolaires, Agents de Sécurité de Voie Publique et personnel bénévole sont affectés à la sécurisation des passages piétons au niveau des écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Temps scolaire

Du personnel à disposition des enfants

Huit agents territoriaux spécialisés en écoles maternelles s'occupent quotidiennement des enfants afin d'aider les enseignants. Présents pendant le temps scolaire, ils assurent aussi la surveillance des cours de récréation et une partie de l'entretien des locaux.

Cours de natation

La commune prend en charge les cours de natation pour les élèves. Un bus municipal et son chauffeur sont à cet effet mis à disposition pour conduire les enfants et leurs accompagnateurs à la piscine de Sanary-sur-Mer.

Convention avec la bibliothèque municipale

Afin de découvrir les plaisirs de la lecture, les enfants, accompagnés de leur professeur, sont reçus par les bibliothécaires deux demi-journées par semaine dans les locaux qui leur sont réservés à cette occasion.